

Membres du Conseil Municipal	
En exercice :	23
Présents :	17
Représentés :	3
Absents :	3
Ayant pris part au vote :	20

Séance publique du 18 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 février à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 12 février, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUET, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT.
Mrs Sébastien FABRE, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Stéphane SANSAC, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

Mme Sandrine AUBRY représentée par M. Stéphane SANSAC
M Yohan ENCAUSSE représenté par Mme Sylvie LOPEZ
M. Dominique ROMULUS représenté par Mme Ghislaine CRAYSSAC

Absents :

Mme Karine MINIC
Mme Kedna THOMAS
M Jean GARGUILLO

Secrétaire de séance : Mme Huguette THERON CANUT

**Délibération n°
DL20260205**

SUBVENTION AU CASLGR POUR 2026

Monsieur Pierre MALGOUYRES expose aux membres du Conseil municipal qu'il y a lieu d'attribuer la subvention 2026 au Centre d'Action Sociale et de Loisirs du Grand Rodez (CASLGR) qui intervient au profit des personnels communaux et communautaires.

Cette subvention correspond à :

- 0,90 % de la masse salariale N-1 soit 2025 :	5 947.95€
- Participation aux frais de fonctionnement :	74,00€
Subvention 2026 :	6 021.95€

Le versement de cette subvention fait l'objet de précomptes trimestriels selon les dispositions de la convention conclue entre la commune et l'association.

Où l'exposé de M. Pierre MALGOUYRES, rapporteur, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **De valider** le versement d'une subvention de 6 021.95€ au CASLGR pour 2026 ;
- **D'adopter** à l'unanimité.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ



Délibération certifiée exécutoire par :

- Sa transmission en Préfecture le : **19** 2026
- Sa publication :
 - o Affichée le : **19 FEV. 2026**
 - o Retirée le :

Le secrétaire de séance
Huguette THERON-CANUT

